

Tableau 1 : Période d'isolement pour les personnes qui ont obtenu un résultat positif à un test de dépistage et celles qui présentent des symptômes de la COVID-19

Population	Période d'isolement	Précautions supplémentaires après la période d'auto-isolement
Personnes atteintes d'une maladie grave ¹ (qui nécessitent des soins en unité de soins intensifs)	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 20 jours (ou selon la décision de l'unité de prévention et de contrôle des infections de l'hôpital) après la date du prélèvement de l'échantillon ou de l'apparition des symptômes (selon la première de ces dates ou selon le cas), et jusqu'à ce que les symptômes s'atténuent depuis 24 heures (ou 48 heures dans le cas de symptômes gastro-intestinaux) et qu'il n'y ait plus de fièvre. 	S. O.

¹ Une maladie grave est définie comme étant une maladie qui nécessite des soins en unité de soins intensifs pour la COVID-19 (p. ex., dysfonctionnement respiratoire, hypoxie, choc ou dysfonctionnement de plusieurs organes).

Population	Période d'isolement	Précautions supplémentaires après la période d'auto-isolement
<p>Les personnes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • résidant dans un milieu à risque élevé² • hospitalisées pour une maladie liée à la COVID-19 (qui ne nécessitent pas de soins en unité de soins intensifs) • immunodéprimées³ 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 10 jours après la date du prélèvement de l'échantillon ou de l'apparition des symptômes (selon la première de ces dates ou selon le cas), et jusqu'à ce que les symptômes s'atténuent depuis 24 heures (ou 48 heures dans le cas de symptômes gastro-intestinaux) et qu'il n'y ait plus de fièvre. • La durée de l'isolement peut être modifiée en fonction des directives de l'hôpital en matière de prévention et de contrôle des infections (pour les patients hospitalisés) ou du fournisseur de soins de santé (pour les personnes immunodéprimées). • Les directives propres à chaque établissement prévalent pour l'isolement des cas dans les milieux à risque élevé. 	<p>S. O.</p>

² Il est recommandé de s'isoler des autres pour prévenir la transmission dans le milieu à risque élevé. Cependant, les personnes peuvent suivre les directives habituelles sur la durée de l'isolement lorsqu'elles sont dans la communauté.

³ Parmi les exemples des personnes **immunodéprimées**, mentionnons les personnes qui ont reçu une chimiothérapie anticancéreuse, qui ont une infection par le VIH non traitée avec un dénombrement des lymphocytes T CD4 < 200 ou un déficit immunitaire primaire combiné, qui prennent de la prednisone > 20 mg/jour (ou l'équivalent) pendant plus de 14 jours et qui prennent d'autres médicaments immunosuppresseurs. Des facteurs tels que l'âge avancé, le diabète et l'insuffisance rénale terminale ne sont généralement pas considérés comme des problèmes qui rendent une personne gravement immunodéprimée et qui ont une incidence sur la période d'attente non fondée sur des tests.

Population	Période d'isolement	Précautions supplémentaires après la période d'auto-isolement
<p>Toutes les autres personnes qui ne sont pas mentionnées ci-dessus, qui présentent des symptômes de la COVID-19 OU qui ont obtenu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 (test par PCR, test moléculaire rapide ou test antigénique rapide)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à ce que les symptômes s'atténuent depuis 24 heures (ou 48 heures dans le cas de symptômes gastro-intestinaux) et qu'il n'y ait plus de fièvre. • Les personnes asymptomatiques dont le test est positif n'ont pas besoin de s'auto-isoler, sauf si des symptômes apparaissent. Si des symptômes apparaissent, elles doivent s'auto-isoler immédiatement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pendant un total de 10 jours après la date du prélèvement de l'échantillon ou de l'apparition des symptômes (selon la première de ces dates ou selon le cas), les personnes doivent respecter les mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Continuer de porter un masque bien ajusté dans tous les lieux publics (y compris les écoles et les garderies, sauf si elles ont moins de 2 ans) et éviter les activités non essentielles qui les obligeraient à retirer leur masque (p. ex., aller au restaurant, jouer d'un instrument à vent, pratiquer des sports de contact durant lesquels un masque ne peut pas être porté de façon sécuritaire)⁴. ○ S'abstenir de rendre visite à une personne immunodéprimée ou qui présente un risque accru de maladie (p. ex., les personnes âgées). ○ Éviter les visites non essentielles dans des milieux à risque élevé comme les hôpitaux et les foyers de soins de longue durée.

⁴ Des exceptions raisonnables peuvent s'appliquer, notamment le retrait temporaire du masque pour des activités essentielles (p. ex., manger ou boire dans un espace commun à l'école, au service de garde ou au travail tout en restant le plus loin possible des autres). Les personnes incapables de porter un masque (p. ex., les enfants de moins de 2 ans) peuvent retourner dans les lieux publics sans masque.